

COMMUNE

DE

LÈME

1250 Route des Crêtes

64450 LÈME

Téléphone 05 59 04 30 23

Messagerie :
mairiedeleme@orange.fr

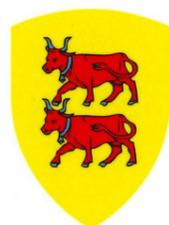
Site web
www.lème.fr

En cas d'urgence

Jean VENANT - 06.60.02.22.82

Jean-Pierre LABAT-MIOU - 06.85.38.31.46

Michel DUCLA - 06 89.69.40.55



En Béarn...



Adiu, quin te ba oéy ?

Salut, comment tu vas aujourd'hui ?

A miei genèr, miei palhèr
A miei heurèr, miei graèr
E lo pòrc sancèr

*À moitié janvier, moitié meule de paille
À moitié février, moitié grenier
Et le porc entier*

COMMUNE
DE

DE

LÈME

Dans ce numéro :

Infos Pratiques 2

Le carnet 2

Infos Travaux 2/3



Bulletin Communal Janvier 2022

Année 2022 — bulletin n°1



Le mot du Maire

Certains d'entre vous ont pu peut-être s'étonner de ne pas recevoir fin 2021, le bulletin communal habituel.

Il s'agissait en fait d'une démarche volontaire de notre part, dans le but d'organiser si cela était possible une cérémonie des vœux ce mois-ci.

Malheureusement l'actualité a balayé toute chance de se réunir, cependant un calendrier de levée des restrictions liées à la crise Covid a été évoqué par le 1er ministre, Jean Castex, le 20 janvier dernier « l'évolution de l'épidémie nous permet d'envisager un allègement des contraintes dès les premiers jours de février »

1— A compter du mercredi 2 février tous les équipements sportifs et culturels pourront retrouver un fonctionnement en pleine capacité, c'est-à-dire sans jauge. Soit un retour à la normale, même si le masque est toujours de rigueur à l'intérieur.

- le télétravail ne sera plus obligatoire
- le port de masque ne sera plus exigé en extérieur

2— Le 16 février, la consommation dans les stades, les cinémas, les transports en commun et debout dans les bars sera à nouveau autorisée.

3—Un protocole allégé devrait entrer en vigueur dès la rentrée des vacances de février dans les écoles, collèges et lycées.

Il faut toutefois garder quelques chiffres en tête, si la grippe provoque 10000 hospitalisations en hiver, avec Omicron ce chiffre est atteint en 5 jours. De la même façon une personne complètement vaccinée a 4.5 fois moins de risques d'être contaminée et 25 fois moins de risques d'être admise en soins critiques.

Notre patience aura-t-elle des conséquences positives sur l'évolution des événements?

Nous osons l'espérer, peut-être sera t'il alors possible de nous réunir afin de célébrer de façon festive l'an neuf, échanger, partager des moments de convivialité, profiter de la vraie vie car 2 ans... c'est long

Permettez moi enfin de vous présenter, en mon nom, au nom de toute l'équipe municipale et des agents communaux, une bonne année, avec tous nos vœux de santé, bonheur, prospérité.

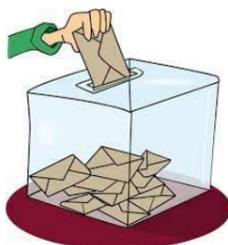
Restons mobilisés, solidaires comme vous l'avez été toute au long de ces 2 années écoulées. J'aurai une pensée toute particulière pour les services de l'Etat, la CCLB64, les pompiers, les gendarmes, le corps enseignant, l'ADMR et tous les soignants qui ont su garder le cap. Nous mettrons, soyez en persuadés, tout en œuvre pour garder intact l'esprit chaleureux de notre petit village, si cher à nos cœurs

Jean VENANT



Infos Pratiques

La mairie est ouverte au public
Le mardi de 8 heures à 12 heures & le mercredi de 16 heures à 18 heures
05.59.04.30.23
mairiedeleme@orange.fr



ELECTIONS 2022

Elections Présidentielles: 10 & 24 avril
Elections législatives : 12 & 19 juin

Entre le 15 et le 31 mars vous recevrez votre nouvelle carte électorale.

LE CARNET

Souhaitons la bienvenue à

- Hugo, Noa HUESO né le 21 août 2021

Félicitations aux parents



INFOS SUR LES TRAVAUX

Lotissement Proyaa

Les raccordements électriques et eau potable seront effectifs fin février 2022.

Point Tri

En raison de la négligence, voir le manque de civisme de certains utilisateurs il est prévu d'équiper le point-tri situé au chemin Baradat d'une clôture grillagée, afin d'éviter l'éparpillement par le vent d'éventuels déchets vers la prairie voisine.

Coût d'achat de la future clôture: 500.00€

Le conseil municipal réalisera les travaux d'implantation



Commune de LÈME

Coste
de Lème

Coste de Lème

Fin janvier, début février le syndicat des eaux Luy-Lées-Gabas va réaliser des travaux de régulation de débit sur les conduites d'eau potable (Ets Bayol).

Durant la durée des travaux, la circulation sera interdite sur la Coste de Lème.

Cimetière

Des consultations sont en cours auprès de 2 entreprises habilitées, afin de déplacer 2 caveaux familiaux et permettre ainsi la création d'une allée parcourant l'intégralité du cimetière pour les personnes à mobilité réduite. Un aménagement de l'espace restant est également à l'étude:

- allées et parterres engazonnés, gravillonnés... ? Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous les soumettre.



Elagage

De nombreux usagers se plaignent de coupures intempestives auprès de leur fournisseur d'accès à Internet.

Or il arrive que ces coupures soient provoquées par le frottement de branches d'arbres contre les câbles aériens de communications électroniques.

Si les fournisseurs d'accès ont une obligation de résultat auprès de leurs clients, c'est sur les propriétaires des arbres que pèse en premier lieu la servitude d'élagage.

Une chaîne de responsabilité

Le ministère de la Cohésion des territoires a rappelé que la loi prévoyait une chaîne de responsabilité en la matière (Réponse ministérielle du 29 octobre 2020):

1) Le propriétaire est le premier responsable de l'entretien de son terrain et doit, de ce fait, élaguer les arbres pouvant gêner les câbles aériens.

2) Si le propriétaire n'agit pas, c'est à l'exploitant du réseau de procéder aux opérations d'entretien aux frais du propriétaire.

3) En cas de défaillance des deux, la loi permet au maire de mettre en demeure, successivement, le propriétaire puis l'exploitant d'effectuer les travaux nécessaires.

4) En dernier lieu, si ces mises en demeure restent infructueuses, le maire peut faire procéder lui-même à ces opérations aux frais de l'exploitant (article L.51 du Code des postes et des communications électroniques).

Pour la commune de Lème, certains membres du conseil municipal ont proposé bénévolement leur aide afin de procéder à l'élagage avec du matériel adapté.

Si vous êtes dans l'incapacité de réaliser tout ou partie de ces travaux, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie, par mail « mairiedeleme@orange.fr », par téléphone aux horaires habituels (05.59.04.30.23) ou en contactant vos élus de proximité.

Signalisations routes et chemins communaux

Suite aux diverses intempéries et à quelques détériorations (manœuvres de véhicules hasardeuses, arrachages de poteaux et incivilités) il convient de renouveler les panneaux manquants et de renforcer la signalétique.



Un radar pédagogique a été installé à l'entrée du village, dans le sens Thèze-Méracq. Ce radar nous a été fourni gracieusement par le conseil départemental, afin de tenter de ralentir les véhicules.